



HAL
open science

Master Histoire, géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire, géographie. 2011, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02041527

HAL Id: hceres-02041527

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041527>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3MA12000106

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire, géographie

Présentation de la mention

La mention « Histoire, géographie » est portée par le département du même nom et s'identifie clairement parmi les quatre mentions du domaine Lettres et sciences humaines. Elle est organisée en trois spécialités distinctes dès le niveau M1 : « Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer » ; « Politiques patrimoniales et développement culturel » ; « Aménagement des territoires maritimes et littoraux ». S'y ajoute une spécialité préparant aux métiers de l'enseignement, hors évaluation. Afin d'établir un positionnement clair dans l'offre régionale relative à la discipline, la mention cible une thématique centrée sur la construction sociale des territoires et leur aménagement dans des perspectives d'environnement durable. Les deux spécialités professionnelles organisent une formation adaptée aux nouveaux métiers de la gestion du patrimoine culturel, avec des stages importants, tandis que la spécialité indifférenciée forme à la fois aux concours de la fonction publique territoriale et à la recherche. L'absence de tronc commun oblige les étudiants à choisir leur orientation dès l'entrée en master.

Indicateurs

Effectifs constatés	140 à 110
Effectifs attendus	120
Taux de réussite	59 à 70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	> 75 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	76 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation de la mention, habilitée en 2008, procède d'une analyse précise du contexte local et régional. Elle est conçue en priorité pour assurer des débouchés professionnels au vivier local d'étudiants souvent défavorisés, mais également pour attirer des étudiants de toute la région vers des objectifs spécifiques comme le management de projets d'aménagement à valeur culturelle. La majorité des étudiants inscrits dans la spécialité s'orientent vers les débouchés des concours de la fonction publique territoriale plutôt que vers la recherche historique. Pourtant, la mention bénéficie de l'implication des membres de l'équipe locale du CERHIO, UMR multisites dynamique qui fédère la recherche historique en Bretagne et d'un GIS d'histoire maritime. L'implication des milieux socio-professionnels, dans les trois spécialités, est forte et pensée avec cohérence : les professionnels assurent plus du tiers des



enseignements dans les spécialités professionnelles. Les préoccupations de l'insertion dans la carte régionale de formation sont dominantes, au détriment de l'ouverture internationale, qui existe dans des cadres très conventionnels. L'introduction de la certification en langue dans la mention devrait faciliter la mobilité des étudiants.

Le bilan du fonctionnement est contrasté : les spécialités professionnelles recrutent la moitié de leurs effectifs à l'extérieur de la région, ce qui traduit l'attractivité des contenus diversifiés et d'un taux d'insertion professionnelle élevé, dans un bassin de recrutement national, il est de 75 % six mois après le diplôme dans la spécialité « Politiques patrimoniales... », mais avec un taux très élevé de CDD, tandis que la spécialité « Aménagement... » assure une insertion professionnelle plus lente, mais plus stable (56 % des emplois en CDI). Cependant, les effectifs inscrits dans la mention ont baissé de 25 % en quatre ans. Les mesures prises par les responsables pour stabiliser l'effectif, par exemple en ouvrant un nouveau parcours dans la troisième spécialité, paraissent insuffisantes pour l'enrayer. Le danger est d'assécher le volet recherche. Pour répondre à une critique formulée dans la précédente évaluation, les responsables n'ont pas cherché à promouvoir la spécificité thématique de la recherche sur les espaces littoraux ; le potentiel de recherche local, qui peut être un facteur d'attractivité ciblé, paraît dès lors sous-employé.

Le contraste des résultats révèle en partie les contradictions qui existent entre les objectifs poursuivis et les faiblesses de l'organisation de la mention. Elle est en effet dépourvue de tronc commun en master 1 ; la structuration de la spécialité 1, qui concentre les enseignements sur les semestres impairs et laisse aux étudiants un semestre chaque année pour rédiger un mémoire ou préparer des concours de la fonction publique, n'est pas compatible avec celle des deux spécialités professionnelles, dont les enseignements progressent sur les quatre semestres. Les possibilités de réorientation entre des spécialités juxtaposées, avec peu de mutualisation, sont difficiles. La politique de stages (un dans chaque année des spécialités professionnelles) est un point positif de la mention. On peut attendre en revanche des progrès dans le pilotage (les professeurs ne s'impliquent pas dans la direction des spécialités professionnelles) et surtout dans les méthodes d'auto-évaluation aujourd'hui embryonnaires.

- Points forts :

- Le partenariat rodé avec les collectivités territoriales et les milieux professionnels donne une excellente offre de stages vraiment professionnalisants.
- L'insertion professionnelle des étudiants est à dimension nationale, ce qui assure un rayonnement de l'UBS par rapport aux autres établissements régionaux.
- L'adossement à la recherche garantit un bon niveau de formation académique, surtout en histoire.

- Points faibles :

- L'organisation de la mention manque de cohérence ; les mutualisations entre les spécialités sont insuffisantes et limitent fortement les possibilités de réorientation. La disparité du nombre d'unités d'enseignement entre les différentes spécialités est forte.
- Les orientations spécifiques de la recherche ne sont pas suffisamment affichées. La dimension « mer » est inégalement affirmée selon les spécialités qui ont du mal à se différencier des autres formations régionales sur la mer et le littoral.
- L'annonce d'un nouveau parcours « Architecture » dans la spécialité n'est pas détaillée et structurée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

L'existence de la mention est justifiée comme étant une formation fondamentale dans un secteur disciplinaire bien représenté dans l'Université de Bretagne Sud.

Il conviendrait toutefois, pour l'équilibre de la formation régionale dans ce secteur, que la spécificité d'une recherche thématique sur les « territoires littoraux et la mer », qui pourrait renforcer l'attractivité de la mention, soit mieux affichée et rapprochée des axes prioritaires de la politique de l'établissement.

La cohérence générale de la mention devrait être renforcée, en augmentant les transversalités par une plus forte mutualisation des enseignements entre les spécialités.

Le pilotage de la formation devrait veiller à se doter de procédures d'auto-évaluation réelles et renforcer les instruments du suivi des étudiants diplômés.

Appréciation par spécialité

Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne annuelle)	44
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	66 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	76 %

- Appréciation :

La spécialité est une formation de base aux méthodes de la recherche historique, qui privilégie le travail personnel de l'étudiant : deux mémoires sont demandés, un en première année et un en seconde année, chacun comptant pour la moitié des crédits, mais aucune précision n'est fournie sur le rapport entre les deux, ni sur la progressivité éventuelle de leur contenu. Le bilan montre que la majorité des étudiants inscrits s'orientent vers la préparation aux concours de la fonction publique : quels sont alors la fonction et le contenu, pour eux, d'un mémoire qui semble de toute façon exigé ? La structure semble peu adaptée à cet objectif professionnalisant. D'autre part, la différenciation entre trois parcours, l'un « recherche », les deux autres « professionnels » orientés vers l'administration et vers les institutions culturelles, est faible : elle apparaît dans une seule UE, mais pas dans la compétence professionnelle des intervenants, en majorité conservateurs de musée. Les stages semblent insuffisants pour une véritable professionnalisation. L'impression prévaut d'un « habillage » professionnel sur une spécialité conçue pour la formation à la recherche.

- Points forts :

- L'équipe des enseignants-chercheurs est structurée au sein du laboratoire CERHIO ; elle apparaît dynamique ; les recherches des étudiants peuvent s'appuyer sur des programmes ANR et GIS d'histoire maritime.
- La spécialité offre une bonne préparation au cycle doctoral, avec deux mémoires de recherche.

- Points faibles :

- La structure de la formation n'est pas parfaitement compatible avec les objectifs mentionnés de préparation aux concours de la fonction publique et au CAPES.
- La dimension « mer », dominante dans les programmes de recherche du CERHIO de Lorient, est absente de l'exposé des contenus pédagogiques.
- Les stages sont insuffisants pour les parcours professionnalisants.
- Les objectifs et les niveaux d'exigence demandés pour les mémoires ne sont pas assez précis.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de distinguer de manière plus visible les objectifs et les contenus des différents parcours, qui peuvent paraître contradictoires et expliquent sans doute en partie la forte déperdition d'effectifs entre la première et la seconde années (le dossier reconnaît qu'il s'agit souvent d'abandons).



Les unités de recherche disposent d'un potentiel reconnu pour afficher une thématique spécifique sur les études des espaces littoraux et maritimes. Si, en 2008, l'expertise avait conseillé de ne pas souligner cet affichage pour éviter une restriction de l'attractivité en créant une « niche » de recherche, le développement du GIS national permet au contraire de recommander maintenant à l'UBS de mettre en avant cette spécificité qui lui donne une identité forte à l'échelle régionale dans les formations de master et qui, correctement structurée, pourrait favoriser une attractivité nationale pour une filière recherche.

Pour les autres débouchés, il serait opportun de minorer la part du mémoire de M1 et de développer les enseignements méthodologiques.

Politiques patrimoniales et développement culturel

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne annuelle)	43
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	97 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	76 %

- Appréciation :

Le but de la spécialité est de préparer les étudiants aux métiers de la gestion des structures culturelles et à la préparation d'événements culturels. L'enseignement est organisé en six UE par semestre et offre un bon équilibre entre les formations théoriques disciplinaires (55 %) et les formations techniques et professionnelles (45 % du total). Deux stages, l'un de 12 semaines en semestre 2, l'autre de 20 semaines en semestre 3, garantissent une très bonne insertion en milieu professionnel, sur projet. La spécialité est ouverte en formation continue, mais pas en alternance. La diversité des compétences des intervenants assure la connaissance d'une large gamme de métiers. Le taux de réussite, excellent, et la bonne insertion professionnelle, confirment une formation solide et pensée en fonction des besoins régionaux.

- Points forts :

- L'importance des stages de longue durée est combinée avec l'exigence équilibrée d'une formation théorique sur le patrimoine.
- Le partenariat avec les institutions patrimoniales et les milieux professionnels est solide au niveau régional.
- La proposition des contenus des enseignements est cohérente et montre une originalité dans l'approche de la notion patrimoniale.
- L'éventail des cours spécialisés est large.

- Points faibles :

- Le niveau de compétence des intervenants n'est pas toujours suffisant : on note que la muséographie est enseignée par une doctorante.
- L'orientation vers la « mer » est absente de cette spécialité.
- La diversification des cours peut entraîner un risque d'éclatement thématique de la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La présence d'au moins un professeur d'université dans le pilotage de la spécialité semble indispensable, compte tenu de son importance en termes d'effectifs et de résultats.

Le contenu des enseignements devrait être mieux défini, en accord avec l'intitulé du master, pour éviter l'impression de « collage » et les institutions d'accueil des stages devraient figurer dans le dossier, comme pour la spécialité 3.

Aménagement et développement des territoires maritimes et côtiers

- Indicateurs :

Effectifs constatés (moyenne annuelle)	40
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	80,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	76 %

- Appréciation :

Seule spécialité à dominante géographique du master, elle est tournée, dans une optique professionnelle, vers les questions d'aménagement des régions littorales et des échanges maritimes, en prenant notamment en compte les questions environnementales. Capable de répondre à des demandes sociétales nouvelles, elle affiche clairement les partenariats avec les milieux professionnels, notamment pour l'encadrement des stages. Les objectifs demeurent toutefois définis en termes trop généraux, ce qui se reflète dans les enseignements de première année (une telle mise à niveau est-elle nécessaire ?). La mutualisation avec l'autre spécialité professionnelle est insuffisante et ne permet guère les réorientations. L'équilibre entre universitaires et professionnels dans la formation est bon, mais trop de non-titulaires interviennent dans le premier groupe. Le projet du nouveau parcours « Architecture » est trop peu informé pour qu'une évaluation précise en soit possible.

- Points forts :

- Les partenariats professionnels sont bien ciblés et clairement organisés.
- La politique de stage sur projets professionnels paraît efficace et favorise une insertion professionnelle solide : six mois après l'obtention du diplôme, 26 % des étudiants sont embauchés avec un CDI.

- Points faibles :

- Le taux d'activité professionnelle six mois après le diplôme reste toutefois globalement insuffisant, très inférieur à celui de la spécialité 2 : 22 % des étudiants sont toujours en recherche d'emploi. Les débouchés doivent être mieux cernés.
- Aucun professeur n'intervient dans la formation, ni dans son pilotage.
- Le nouveau parcours est à peine ébauché, ses objectifs et ses partenariats sont mal définis.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement)

Le contenu du parcours « architecture » devrait être défini de manière précise et l'équipe de formation gagnerait à être renforcée, pour les universitaires, par la présence d'au moins un professeur.

L'éventail des métiers ciblés devrait être précisé.

Histoire-géographie, métiers de l'enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.